

MARTINIQUE, Schœlcher

Profil des baignades : Plan d'eau et Club Nautique (réalisé le 10/09/2011)

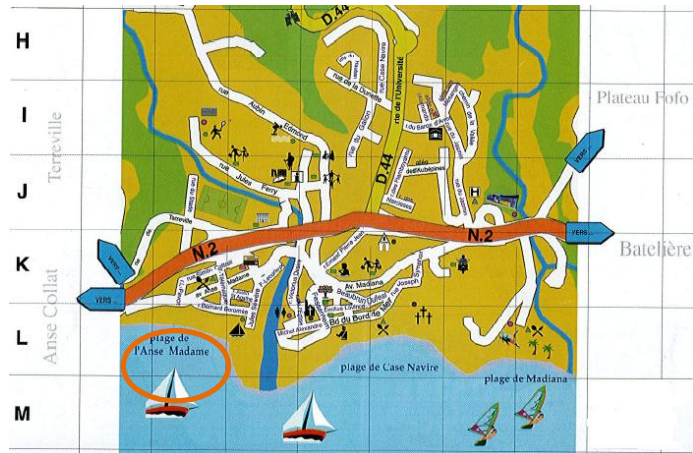
Description de la zone de baignade du PLAN D'EAU

Nature : sableuse (sable gris)
Impact sur la turbidité de l'eau : nul
 sauf en cas de forte houle
Longueur (plage Anse Madame) :
 environ 300 m
Largeur : environ 40 m

Pente : régulière 20 à 30 %
Profondeur moyenne : 1 m 50
Profondeur maximale : environ 2 m

Zone rivulaire: semi-naturelle
Occupation du sol : habitations et
 restaurant sur la plage (le reste de la
 commune est très urbanisée),
 cocotiers, amandiers, mancenilliers
 sur la zone rivulaire

Pop. permanente :
Pop. Juillet-Août :



Légende

Zone de baignade

Dates de la saison balnéaire : Du 01/10 à 30/09 (toute l'année)
Localisation du lieu de prélèvement de l'ARS : face au bâtiment du club nautique
Fréquentation : forte (très fréquentée par les scolaires)
Equipements : poubelles, toilettes
Accessibilité aux animaux : interdit
Autres activités : voile, kayak, sunfish, aviron, catamaran, laser, optimiste

Historique de la qualité du milieu marin

Saison	2007	2008	2009	2010
Classement	B	A	A	A

Selon la Directive 2006 : excellente, bonne, suffisante, insuffisante

Selon la Directive 76 : A : bonne qualité, B : qualité moyenne, C : eau pouvant être momentanément polluée, D : mauvaise qualité

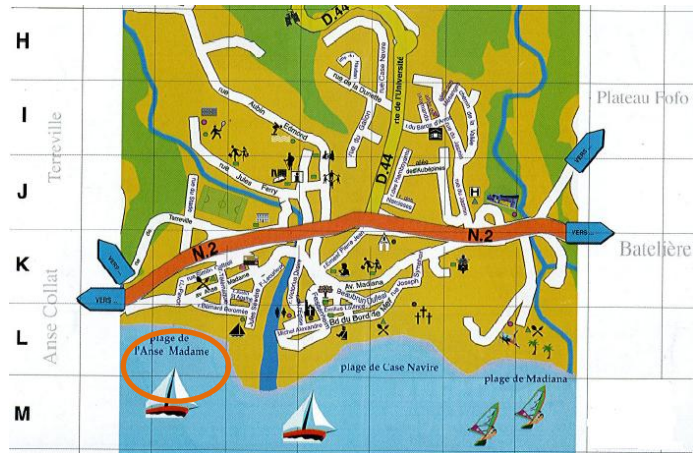
Description de la zone de baignade du CLUB NAUTIQUE

Nature : sableuse (sable gris)
Impact sur la turbidité de l'eau : nul
 sauf en cas de forte houle
Longueur (plage Anse Madame) :
 environ 300 m
Largeur : environ 40 m

Pente : régulière 20 à 30 %
Profondeur moyenne : 1 m 50
Profondeur maximale : environ 2 m

Zone riveraine : semi-naturelle
Occupation du sol : habitations à
 proximité directe de la plage (le reste
 de la commune est très urbanisée),
 cocotiers, amandiers, mancenilliers

Pop. permanente : 21 863 hab.
Pop. Juillet-Août : à déterminer



Légende

 **Zone de baignade**

Dates de la saison balnéaire : Du 01/10 à 30/09 (toute l'année)
Localisation du lieu de prélèvement de l'ARS : milieu de plage
Fréquentation : forte (très fréquentée par les scolaires)
Equipements : poubelles (vidé tous les jours), douches, cabine en projet
Accessibilité aux animaux : interdit
Autres activités : natation, aquagym

Historique de la qualité du milieu marin

Saison	2007	2008	2009	2010
Classement	A	A	A	
Selon la Directive 2006 : excellente, bonne, suffisante, insuffisante				
Selon la Directive 76 : A : bonne qualité, B : qualité moyenne, C : eau pouvant être momentanément polluée, D : mauvaise qualité				

Inventaire des sources potentielles de pollution des 2 sites de baignade

Assainissement des eaux usées	Surverses des postes de refoulement Assainissement non collectif non-conforme Raccords défectueux à l'assainissement collectif
Rejet des eaux pluviales	Rivière Case Navire
Activités industrielles et agricoles	Sans objet sur la zone



Inventaire des sources potentielles de pollution

(Source : Réalisation de C. Iphose, avec la collaboration de J.-M. Almont (Service Eau et assainissement de la CACEM))

Situation à risque (par ordre d'importance)			
Rejets à risque	Fréquence	Evaluation du risque	Durée probable de la contamination
Assainissement non collectif	Permanent	Fort	Temps de remise en état
Exutoires pluviaux	Permanent	Fort (aggravé par temps de pluie)	Temps de remise en état
Postes de relèvement	Accidentel	Moyenne	Temps de remise en état
Station d'épuration	Accidentel	Moyenne	

Plan d'action : Calendrier des actions prévues		
<u>Actions</u>	<u>Acteurs</u>	<u>Date de réalisation prévue</u>
Réhabilitation des réseaux défectueux	Odysse	En cours
Extension de la collecte des eaux usées		En cours
Mise en conformité de l'assainissement autonome		A déterminer
Réduction du flux polluant des eaux pluviales		A déterminer

Gestion des pollutions à court terme
<p>➤ En cas de pollution, l'arrêté municipal d'interdiction de la baignade est affiché sur le site. Une communication radio et écrite dans la presse informe le public.</p>